

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Question écrite  
**Titre :** Endiguement du deal de rue nocturne à Lausanne et prise en charge des plaintes par la police  
**Initiant :** Yvan SALZMANN

Le journal *24 heures* du vendredi 29 octobre 2021 relatait la violente agression nocturne d'un quinquagénaire par deux hommes qui lui auraient d'abord proposé de la drogue dans les escaliers reliant la rue de Genève à la rue des Terreaux. Le lendemain de l'agression, la victime, physiquement blessée et psychologiquement traumatisée, aurait été dissuadée de porter plainte par la police lausannoise.

Nulle volonté ici de questionner sur cette affaire particulière qui fait maintenant l'objet d'une plainte et d'une enquête, mais plutôt d'envisager d'une manière générale la situation actuelle du contrôle policier du deal de nuit à Lausanne ainsi que le nombre d'agressions nocturnes et le processus de prise en charge des victimes par la police lausannoise.

Le soussigné pose dès lors les questions suivantes à la Municipalité :

- Le deal nocturne est-il en recrudescence ou sa prévention et son contrôle sont-ils actuellement satisfaisants ? Existe-t-il à Lausanne des zones de non-droit qui dissuaderaient les piétons noctambules de passer par certains lieux ?
- Existe-t-il des directives internes sur la prise de plainte qui seraient appliquées par la police lausannoise et si oui quelle en est leur teneur ?

Lausanne, le 3 novembre 2021



Yvan Salzmann